



Malades : pastorale et sacrement

jeudi 10 juin 2010

Le sacrement de l'onction des malades a longtemps été appelé le sacrement de l'Extrême onction, et réservé aux mourants.

Aujourd'hui, conformément à la tradition la plus ancienne, le sacrement que l'on donne aux mourants, c'est l'eucharistie, que l'on dit être reçu en viatique (pain de route).

L'onction est, quant à elle, réservée aux malades qui, dans les souffrances et les difficultés, demandent courage et espérance et reçoivent de l'Église, par ce sacrement, force spirituelle et confiance.

Comme tout sacrement, il transforme la personne qui le reçoit dans la foi.

Les sacrements proposés aux malades.

Trois sacrements peuvent soutenir la personne malade sur son chemin de souffrance :

- la Communion,
- la Réconciliation,
- le Sacrement des Malades.

La demande est à faire aux paroisses.

Des paroissiens apportent la Communion aux malades le dimanche.

Le Sacrement des malades est destiné aux personnes dont la santé est atteinte par une maladie grave ou par les infirmités du grand âge, difficiles à supporter. Il est une force pour la route. Il est proposé :

- soit individuellement, en fonction des demandes, et il est alors administré à la maison,
- soit, une fois par an, au cours d'une célébration paroissiale.

Dans les deux cas, une rencontre personnelle avec un prêtre est nécessaire avant de recevoir le Sacrement.

Le 11 février, journée mondiale des malades.

Le 11 février est la journée mondiale pour les malades.

Cette année, ce sera le dimanche 11 février 2018 que nous prierons plus particulièrement pour tous les malades au cours de la messe dominicale.

P.-S.

Contact : secrétariat des paroisses :

- Notre-Dame de Lourdes : 01 47 50 41 65
- Sainte-Bernadette : 01 47 50 73 43